

## Les initiatives politiques sur les risques des technologies sans fil se multiplient

Article paru dans l'édition du 06.03.09

Une table ronde sera organisée le 26 mars par le gouvernement

Deux récentes décisions de justice ordonnant le démontage d'antennes-relais ont relancé le débat sur les dangers potentiels des ondes de radiofréquence utilisées pour la téléphonie mobile et les technologies sans fil, alors que les initiatives politiques sur le sujet se multiplient. Quelques jours après la cour d'appel de Versailles, le tribunal de grande instance de Carpentras (Vaucluse) a condamné, le 16 février SFR à démonter une antenne-relais.

Les magistrats font référence à l' « incertitude » sur l'impact sanitaire de ce type d'installation et au « trouble anormal de voisinage » dû à l' « impact visuel exceptionnel » de l'antenne, installée dans un vignoble. Passée inaperçue dans un premier temps, Cette décision a fait l'objet, mardi 3 mars, d'un communiqué de l'association Robin des toits.

L'Académie nationale de médecine a réagi, le 4 mars, en renouvelant « sa mise en garde contre une interprétation subjective du principe de précaution ». « On ne connaît aucun mécanisme par lequel les champs électromagnétiques dans cette gamme d'énergie et de fréquence pourraient avoir un effet négatif sur la santé », affirme-t-elle, évoquant une « erreur scientifique manifeste » dans la motivation de l'arrêt de la cour d'appel de Versailles.

« Il ne faut pas que ces choses-là se règlent devant les tribunaux. Toutes les antennes de France ne vont pas se retrouver devant les tribunaux », a déclaré Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'Etat au développement de l'économie numérique.

Ces décisions de justice et les réactions qu'elles entraînent se produisent alors que les chercheurs travaillant dans le cadre de l'étude Interphone sur la téléphonie mobile, lancée en 2000 dans treize pays, ne parviennent pas à des conclusions communes. Envisagée à l'automne 2008, la publication de leurs travaux a été repoussée. Même si des biais ne sont pas à exclure, des résultats partiels montrent une augmentation du risque relatif de plusieurs tumeurs de la tête chez les gros utilisateurs.

Le premier ministre, François Fillon, a confié à Roselyne Bachelot, ministre de la santé, l'organisation d'une table ronde sur les dangers potentiels des téléphones mobiles et des antennes-relais. Cette réunion, intitulée « Radiofréquence, santé, environnement », est fixée au 26 mars.

Par ailleurs, les sénateurs Marie-Christine Blandin et Jean Dessard organisent, le 23 mars, un colloque sur le thème « Technologies sans fil : un nouvel enjeu sanitaire », en partenariat avec Robin des toits.

Enfin, la Ville de Paris a annoncé le lancement d'une « conférence de citoyens » sur les ondes et la santé, qui durera d'avril à juin et aura pour objectif de l'éclairer sur les meilleurs choix à effectuer en ce qui concerne le développement et l'usage des technologies hertziennes dans la capitale.

Paul Benkimoun